



Programme de formation complémentaire

Habilitation électrique

Électriciens

B1(V) – B2(V) – BR – BC

Passerelle d'habilitation électrique

Passerelle B0-H0-H0V → B1(V)-B2(V)-BR-BC

Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'exécuter en sécurité les opérations correspondant aux habilitations **B1(V)**, **B2(V)**, **BR** et **BC** sur des installations électriques basse tension, conformément à la **NF C 18-510/A2**, en complétant les connaissances acquises lors de sa formation **B0-H0-H0V**.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques liés aux travaux et interventions d'ordre électrique.
- Préparer et réaliser des travaux électriques en qualité d'exécutant (**B1(V)**).
- Encadrer et diriger des travaux électriques (**B2(V)**).
- Réaliser une intervention générale de dépannage, de maintenance ou de remplacement (**BR**).
- Réaliser une consignation électrique complète (**BC**).
- Réaliser une vérification d'absence de tension (VAT).
- Utiliser les équipements de protection individuelle et collective adaptés.
- Utiliser et compléter les documents réglementaires.
- Appliquer les procédures de prévention et la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

Public concerné

Personnel électricien ayant déjà suivi une formation **B0-H0-H0V** et devant désormais réaliser des travaux, interventions, dépannages ou consignations sur des installations électriques basse tension.

Prérequis

- Savoir lire, écrire et comprendre le français.
- Aptitude médicale au poste.
- Être titulaire ou avoir suivi une formation **B0-H0-H0V**.
- Posséder les connaissances techniques de base en électricité.

Durée

2 jours – 14 heures

Programme

- Rappels des connaissances acquises lors de la formation B0-H0-H0V
- Différences entre les habilitations B0, B1(V), B2(V), BR et BC
- Analyse des risques liés aux travaux électriques
- Zones d'environnement et distances de sécurité
- Équipements de protection individuelle et collective
- Préparation d'un travail électrique et analyse préalable des risques
- Habilitation **B1(V)** : rôle, missions, limites et responsabilités
- Habilitation **B2(V)** : préparation, direction et surveillance des travaux
- Habilitation **BR** : interventions générales, recherche de défaut, dépannage, remplacement et remise en service
- Habilitation **BC** : consignation, déconsignation, documents associés
- Vérification d'absence de tension (VAT)
- Documents réglementaires (attestation de consignation, autorisation de travail, avis après formation...)
- Conduite à tenir en cas d'incident, d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Mises en situation pratiques.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques ciblés, études de cas, démonstrations, travaux pratiques sur armoire pédagogique, mises en situation conformes aux activités professionnelles des participants et échanges interactifs.

Modalités d'évaluation

✓ Évaluation des connaissances par **QCM** (minimum 20 questions, seuil de réussite 70 %).

OF² - La sécurité au carré - SIRET: 399 115 443 00034 / NDA: 93 83 08437 83

Version 01 / Mise à jour:02/26

✓ Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier certains points en fonction du niveau d'habilitation.

✓ Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la **NF C 18-510/A2**.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Avis d'habilitation électrique transmis à l'employeur (**B1(V), B2(V), BR, BC**) (document prêt à signer par l'employeur).

Recyclage

Recommandé tous les **3 ans** ou en cas de changement de fonction, d'évolution des opérations confiées, d'interruption prolongée d'activité ou à la suite d'un accident d'origine électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510/A2 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11).

Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours ouvrés** après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant. N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

Conditions financières et modalités

Formation inter-entreprise

Tarif à partir de 390 € HT – devis personnalisé selon la formation et les modalités de prise en charge.

La session est confirmée à partir de **3 participants** inscrits.

En cas d'effectif insuffisant, la session peut être reportée.

Formation intra-entreprise

Tarif communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de **1 à 10 participants**.

Le tarif varie selon la durée, le niveau et les contraintes logistiques.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. **TVA non applicable – article 293 B du CGI.**